

**Publication d'éléments de rémunération du Président-Directeur Général de L'Oréal effectuée en application du Code AFEP-MEDEF de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées de janvier 2020**

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, lors de sa réunion du 6 février 2020, a arrêté, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations et conformément à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 18 avril 2019, les décisions suivantes concernant la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal :

**Rémunération variable au titre de l'exercice 2019**

Après examen des critères d'évaluation de la performance détaillés dans le Document de Référence 2018 en page 95, la partie variable annuelle de la rémunération 2019 de Monsieur Jean-Paul Agon a été arrêtée à 2.168.831 euros bruts, soit 98,6 % de l'objectif maximum de 2.200.000 euros bruts.

En application de l'article L.225-100 du Code de commerce, le versement de cette rémunération variable annuelle est conditionné à l'approbation de la résolution qui sera proposée au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2020.

**Rémunération fixe et variable au titre de l'exercice 2020**

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la partie fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon à son niveau actuel, soit 2.200.000 euros bruts.

Le Conseil a également décidé de maintenir, pour la partie variable annuelle, un objectif maximum de 100 % de la partie fixe, soit 2.200.000 euros bruts. Les critères d'évaluation de la performance ont été reconduits par le Conseil d'Administration et seront détaillés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019.

---

*« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »*

**Contacts L'ORÉAL** (standard : 01.47.56.70.00)

**Actionnaires individuels et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF  
Tél : 01.47.56.83.02  
[jean-regis.carof@loreal.com](mailto:jean-regis.carof@loreal.com)

**Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN  
Tél : 01.47.56.86.82  
[francoise.lauvin@loreal.com](mailto:francoise.lauvin@loreal.com)

**Journalistes**

Mme Domitille FAFIN  
Tél : 01.47.56.76.71  
[domitille.fafin@loreal.com](mailto:domitille.fafin@loreal.com)

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I . N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com), ou l'application mobile L'Oréal Finance, ou contacter le numéro vert : 0.800. 66. 66 .66 (appel gratuit).

---